

Objectif de parité pour les Colloques

Le laboratoire s'engage pour la parité. En conséquence, toute manifestation scientifique qui reçoit son soutien financier doit faire intervenir un nombre raisonnable de femmes à tous les niveaux.

Pour atteindre cet objectif, les organisateurs et organisatrices sont vivement incités à suivre de bonnes pratiques, telles que :

- Etre attentif à la présence de femmes dès la constitution du comité scientifique.
- Se préoccuper de la participation d'oratrices dès le début du projet, s'assurer de leur présence longtemps à l'avance : d'une part il est important de prendre en compte pour tous les contraintes extra-professionnelles, en prévoyant un temps suffisant pour planifier les voyages ; d'autre part il faut pouvoir solliciter d'autres oratrices en cas de refus.
- Eviter absolument d'avoir à remédier tardivement à une sous-représentation de femmes parmi les orateurs : ce serait en effet le moyen le plus sûr pour que les oratrices sollicitées en urgence apparaissent comme hors-sujet.

Les chiffres suivants peuvent servir de repères :

- 15% de femmes parmi les membres permanents de l'IMJ-PRG (début 2016).
- 11,8% de femmes parmi les doctorants de l'IMJ-PRG (session 2015-2016).
- Environ 23% de femmes parmi les doctorats dans les disciplines représentées à l'IMJ-PRG décernés en 2013 aux Etats-Unis.

Le comité parité du laboratoire peut servir d'interlocuteur et de conseil en cas de difficultés.

Dans tous les cas, les comités d'organisation des manifestations soutenues financièrement par la direction transmettront au comité parité des données chiffrées au moins 2 mois avant la manifestation : composition du comité scientifique, du comité d'organisation, du pourcentage de femmes parmi les oratrices.

Au vu de ces informations, si le comité parité considère que ces bonnes pratiques ne sont pas respectées, la direction se réserve le droit de retirer son soutien (financier et logistique) à la/aux manifestation(s) concernée(s).